des Princes &c. Janvier 1717. Qui tantôt au vaisse au vous quije sur la hune, Et tantôt vous abime en des goufres profonds.

l'aime mieux rouler une vie, Qui foit douce , commode , unie , Sans méler à mes biens celui de l'Eranger... Telaisse aux Partijans, tous leurs tours desouplesse. Et je méprise une richesse,

Qu'il faut à la fin dégorger.

Les conrestations excitées dans l'Eglise, à l'occasion de la Constition Unigenitus, ne sont pas encore terminées : elles ont donné tion à l'oclieu à divers Parlemens de France de rendre casion de la des Arrêts, pour prévenir les suites dangereu- Constitution ses, que pourroient avoir ces contestations, par les diverses opinions qui ont déja produit tant d'éctits féditieux. ou envenimez, la plûpart anonimes. On se flate néanmoins, que par la sagesse du Souverain Pontife, & de l'Auguste Prince qui gouverne aujourd'hui le Royaume de France, on trouvera des expediens à terminer ces difficultez, à des conditions convenables aux partis opposez; mais l'on ne les a pas encore trouvez.

Il est survenu une autre contestation à la Cour de France, au sujet de la Requeste que Mrs. le Duc de Bourbon, le Prince de Condé, le Comte de Charolois son frere, & le Prince de Conti, presenterent au Roi le 22. Août 1716. contre l'Edit que le Roi Louis XIV avoir, rendu au mois de Juil et 1714. \* en faveur de Mrs le Duc du Maine, & le Comte de Tou-Lorsqu'elle sera terminée, nous ferons mention de ce qui aura été reglé là dessus.

V. La guerre allumée l'année derniere, entre les Turcs & les Chrêtiens, faisant au-

\* Veyez Tome XXI. p. 257. G. Tome XXV. p. 249.

ment des Su-

Denombre=

Contesta-